

# PROCOLE D'ACCUEIL DES STAGAIRES

## LIVRET DES CONSIGNES SANITAIRES COVID-19

### PLAN DE REPRISE

*Vous allez suivre une formation dans nos locaux, des mesures de protection et nouvelles conditions d'usage sont à connaître et à scrupuleusement appliquer pour se protéger et protéger les autres !*

Le protocole prend appui sur le document diffusé par le ministère du travail pour la reprise de l'accueil en formation. La réouverture de l'accueil au public des organismes de formation est conditionnée à la mise en œuvre de mesures de protection sanitaire au moins équivalentes à celles précisées dans le Protocole national de déconfinement. La mise en œuvre est déclinée par le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle pour la reprise d'activité publié par ce même ministère.

Les recommandations nationales s'articulent autour de cinq principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des « gestes barrière »
- La limitation du brassage des apprenants
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- La communication, l'information et la formation

A la fin du livret vous retrouverez en annexe quelques affiches pour vous rappeler les recommandations principales.

Pendant la période pandémique, nous avons privilégié l'organisation des formations en distanciel. Pour les stagiaires qui ne peuvent pas suivre nos formations à distance, nous les accueillerons très ponctuellement dans nos locaux. C'est donc à vous que s'adresse ce livret. Il est conçu pour que vous compreniez comment se fera l'accueil dans nos locaux.

Nous vous remercions de les respecter et de vous y conformer, ainsi qu'à l'ensemble de la signalétique et des informations que vous trouverez sur place.

Ce livret vient compléter le règlement intérieur. Si vous ne respectez pas les règles de sécurité sanitaires mises en place, vous devrez immédiatement quitter nos locaux.

Depuis le 14 mars 2022, les règles ont été assouplies, à la suite du décret n° 2022-352 du 12 mars 2022 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire.



## **Avant de venir au centre :**

Vous devez vérifier si vous présentez des symptômes et notamment de la température vous devez rester chez vous.

Si dans votre entourage quelqu'un est porteur du virus, ou ressent des symptômes, vous devez rester chez vous.

Vous devez avoir le nombre de masques sur vous pour suivre la journée entière si vous avez décidé de conserver un masque.

Vous devez avoir des mouchoirs jetables avec vous, ainsi que l'ensemble de vos fournitures personnelles (stylos, cahier, etc.).

Vous devez vous présenter au centre, et attendre d'être invité à rentrer, tout en respectant à l'extérieur les règles de distanciation pour attendre.

## **En arrivant au centre :**

Depuis le 14 mars 2022, vous n'êtes plus obligés de porter un masque. Le formateur et l'ensemble des personnels n'en porteront pas forcément.

Si vous décidez de porter un masque pendant toute votre présence au centre, il faut en prévoir un nombre suffisant (voir consignes pour les jeter).

La porte sera ouverte pour éviter de toucher la poignée, mais vous devrez attendre d'être invité un par un, à entrer.

A l'entrée, vous devrez vous nettoyer les mains avec du gel hydroalcoolique à disposition. Dans chaque salle de formation, vous retrouverez aussi un flacon à disposition.

Vous serez alors invité à rejoindre votre place dans la salle de classe. Elle a été aménagée pour respecter la distanciation physique entre stagiaires.

## **Dans la salle :**

Vous ne devez plus vous déplacer pour respecter la distanciation.

Vous n'empruntez pas le matériel de vos camarades.

Vos claviers et souris ont été nettoyés. Les claviers sont recouverts d'un film plastique. Vous ne touchez à rien d'autre.

Si vous deviez sortir, il faudrait en demander l'accord au formateur.





## **Pendant les pauses :**

Vous serez invités à sortir de la salle, un par un. On vous laissera le temps d'aller vous chercher éventuellement une boisson chaude au distributeur, et vous devrez sortir par la porte dédiée à la sortie.

Vous devrez vous laver les mains à la sortie de la salle.  
Et vous devrez encore vous laver les mains à l'entrée.  
Des flacons de gel sont prévus à disposition.

Pour rentrer dans nos locaux, vous suivrez la même procédure qu'à votre arrivée du matin.

A l'extérieur, vous devrez toujours respecter les règles de distanciation.

Si vous fumez, vous ne devrez pas jeter votre mégot au sol.

Pendant les pauses, les locaux seront ventilés le plus possible et un produit désinfectant est vaporisé dans les salles.

## **Pour les toilettes :**

Elles ne sont plus en accès libre.

Pour aller aux toilettes, vous demanderez à l'accueil. Elles se trouvent au sous-sol. Une seule personne à la fois. Vous ne devez pas risquer de vous croiser.

Les locaux doivent être laissés aussi propres qu'à votre arrivée. Des produits d'entretien sont laissés à votre disposition.

Les portes doivent rester ouvertes lorsque vous en sortirez ; et vous n'éteindrez pas la lumière.

Vous devrez vous laver les mains à l'entrée et à la sortie. Suivez les consignes de lavage des mains.

A votre sortie, vous devrez signaler à l'accueil qu'elles sont libres.

## **En fin de journée :**

Vous serez invités à sortir de la salle, un par un.  
Vous devrez vous laver les mains à la sortie de la salle avec le gel à disposition.

Vous devrez sortir par la porte dédiée à la sortie.





## **Pour jeter vos masques, mouchoirs ou gants :**

Une poubelle spécifique repérée est prévue pour cela.  
Il est interdit d'utiliser les autres.

## **Si vous ne vous sentez pas bien :**

Il faudra le signaler aussitôt au formateur qui informera l'accueil.

Si vous ne vous sentez pas suffisamment bien pour rentrer chez vous, une salle pour s'isoler est prévue au rez-de-chaussée dans l'attente des pompiers.

**Désolé de devoir vous imposer toutes ces  
conditions d'usage,  
mais elles sont imposées pour la sécurité de tous ;  
vous le comprenez bien.  
Merci !**





## REGLES DU PORT DU MASQUE

(il n'est plus obligatoire depuis le 14 mars 2022)

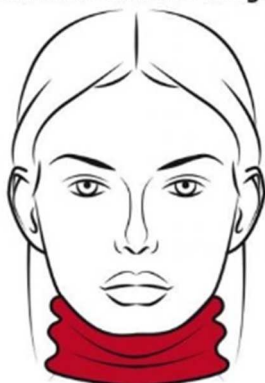
**Ne portez pas votre masque  
en-dessous du nez**



**Ne portez pas votre masque  
au-dessus du menton**



**Ne laissez pas votre masque  
sur le bas de votre visage**



**Une fois en place,  
ne touchez plus votre masque**



**Remontez votre masque  
jusqu'en haut du nez**



**Serrez bien votre masque pour éviter  
qu'il soit lâche sur les côtés**



ACTH – 15 rue Lucien Sampaix Paris 10e – Tél. +33 (0)1 43 26 23 21 – Fax +33 (0)1 42 40 16 39 – info@acth.fr – www.acth.fr  
SASU au capital de 70.600 euros – RCS PARIS 379 343 551 – SIRET 379 343 551 00030 – Code APE 8559A  
TVA intracommunautaire : FR 87 379 343 551 – N° de déclaration de centre de formation n°11 75 30551 75 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'état).



## Protétons-nous, portons tous des masques



Attention, le masque ne remplace pas les gestes barrières. Il ajoute une barrière physique lorsque vous êtes en contact avec d'autres personnes.

## Tout savoir sur le masque grand public

### COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?



**Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.**



#### Pour le mettre :

- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.



#### Pour l'enlever :

Décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.



#### Il faut changer le masque :

- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.

Ce site utilise des cookies afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des messages de communication personnalisés, des remontées de contenus de plateformes sociales et des contenus animés et interactifs.

✓ OK, tout accepter    Personnaliser



ACTH – 15 rue Lucien Sampaix Paris 10e – Tél. +33 (0)1 43 26 23 21 – Fax +33 (0)1 42 40 16 39 – info@acth.fr – www.acth.fr  
SASU au capital de 70.600 euros – RCS PARIS 379 343 551 – SIRET 379 343 551 00030 – Code APE 8559A  
TVA intracommunautaire : FR 87 379 343 551 – N° de déclaration de centre de formation n°11 75 30551 75 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'état).



Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.



Attention: si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.



Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.

## COMMENT ENTRETENIR SON MASQUE ?



Lavez le masque à la machine avec de la lessive. **Au moins 30 min à 60°C minimum.**



Utiliser un sèche-linge ou un sèche-cheveux pour sécher votre masque, ou encore, le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

## ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.

Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre

## Pour en savoir plus, les réponses à vos questions sur le masque grand public

Ce site utilise des cookies afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des messages de communication personnalisés, des remontées de contenus de plateformes sociales et des contenus animés et interactifs.

✓ OK, tout accepter    Personnaliser



ACTH – 15 rue Lucien Sampaix Paris 10e – Tél. +33 (0)1 43 26 23 21 – Fax +33 (0)1 42 40 16 39 – info@acth.fr – www.acth.fr  
SASU au capital de 70.600 euros – RCS PARIS 379 343 551 – SIRET 379 343 551 00030 – Code APE 8559A  
TVA intracommunautaire : FR 87 379 343 551 – N° de déclaration de centre de formation n°11 75 30551 75 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'état).



## INFORMATION CORONAVIRUS

**COVID-19**

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans  
un mouchoir à usage unique  
puis le jeter**



**Eviter  
de se toucher  
le visage**



**Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres**



**Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque  
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



**GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)





COVID-19

## ALERTE CORONAVIRUS COMMENT SE LAVÉR LES MAINS ?



**30**  
secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.



Frottez-vous les mains,  
paume contre paume



Lavez le dos des mains



Lavez entre les doigts



Frottez le dessus des doigts



Lavez les pouces

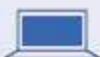


Lavez aussi le bout des doigts  
et les ongles



Séchez-vous les mains avec une  
serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  
(INFORMATION IN FRENCH)



**0 800 130 000**  
(toll-free)